

FEM1500- « Féminismes et antiracismes »
Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
Automne 2024

Mardi de 14h00 à 17h00 en présentiel.
Chargée de cours : Jade Almeida (elle/she/her)
Disponibilités : mardi de 9H à 12h ou sur rendez-vous
Courriel : jade.almeida@ymail.com

Déclaration de reconnaissance des territoires autochtones et orientations pédagogiques :

J'ouvre ce syllabus, et cet enseignement, en reconnaissant que l'université est située en territoire autochtone non cédé et que la nation Kanien'kehá:ka est la gardienne des terres et des eaux de Tiohtiá:ke erronément appelé Montréal. Il est primordial dans le cadre de cet enseignement de faire de notre possible pour appuyer notre solidarité envers les communautés autochtones locales et mondiales qui luttent pour leur droit à l'autodétermination, à la terre, aux ressources et à la sécurité. Prenons ainsi le temps de mentionner les 11 nations autochtones qui ont résisté et résistent encore au niveau local : le peuple Abénakis, le peuple Algonquins, le peuple Attikameks, le peuple Cris, le peuple Hurons, le peuple Inuits, le peuple Malecites, le peuple Micmacs, le peuple Kanien'kehá:ka., le peuple Innu, le peuple Naskapis. Reconnaître notre complicité aux différents systèmes d'oppressions est une première étape qui doit mener à la mise en place d'actions de solidarité concrète auprès de ces différentes populations.

Les études féministes critiques de la race ont, entre autres, conduit à une remise en question des épistémologies féministes occidental-centrées et hégémoniques, qui tendent à se concentrer exclusivement sur l'expérience homogénéisée de la femme blanche, négligeant ainsi la pluralité des vécus et des expériences. Ce corpus, que nous allons aborder en classe, démontre que toute production scientifique est intrinsèquement située dans nos expériences sociales et ne peut donc pas être perçue comme entièrement neutre ou objective. En s'appuyant sur cet héritage et en reconnaissant cette subjectivité, il est crucial de prendre conscience de notre complicité silencieuse dans la perpétuation des systèmes coloniaux. De plus, il devient impératif de mettre en place des actions de solidarité totale, globale et horizontale envers les différentes populations affectées par ces systèmes. Une telle approche nous engage à dépasser les frontières de l'ethnocentrisme et à embrasser une perspective véritablement inclusive et intersectionnelle.

Description du cours et objectifs:

“If knowledge is to be “active”, that is, oriented to radical social change, then it must be a critical practice of direct producers, knowledge-making endeavour¹”

Himani Bannerji

¹ H. Bannerji, “But Who Speaks for Us? Experience and Agency in Conventional Feminist Paradigms,” in H. Bannerji, L. Carty, and K. Delhi, (eds.), *Unsettling Relations: The University as a Site of Feminist Struggles* (Toronto: Canadian Scholars Press, 1991), pp. 67–108.

Ce cours, qui a une approche interdisciplinaire et décoloniale du savoir des études féministes, aura pour fil conducteur l'actualité. Nous accorderons une attention particulière et critique à l'imbrication des rapports de pouvoir qui se joue, afin de mieux appréhender les enjeux contemporains et historiques au travers du corpus théorique et de la praxis féministe anti-raciste.

Il visera à comprendre dans un premier temps les façons par lesquelles les femmes et personnes non-binaires racisées, à la croisée de multiples systèmes d'oppressions, s'auto-définissent et s'organisent comme sujets politiques féministes antiracistes. Il s'agira de revenir sur les dimensions socio-historiques de la constitution des groupes pionniers du féminisme antiraciste et d'amorcer une réflexion sur les concepts clés de ce champ d'études tels que : l'articulation et l'imbrication des systèmes d'oppressions (sexiste, racistes, capacitiste, colonialiste, hétérosexiste) l'engagement militant identitaire, l'action collective, les stratégies de lutte et de revendication, les rapports de pouvoirs internes aux féminismes etc..

Dans un second temps, afin de s'éloigner d'une logique par la catégorisation des différents groupes féministes antiracistes, l'enseignement se fera à partir d'une approche multiple et dynamique des liens qui existent entre eux. Sera abordé donc les pratiques et les réflexions féministes antiracistes à partir de problématiques sociales contemporaines (non exhaustives) telles que : les médias et les enjeux de représentation, les rapports Nords/Suds, le travail, la violence, les émotions, la famille, l'intimité sexo-affective, les technologies du numériques ou encore le capacitisme.

De ce fait, même si le temps imparti ne permettra pas d'aborder exhaustivement les différents groupes féministes antiracistes, ce cours s'attachera toutefois à offrir une vision hétérogène de ces mouvements et du champ d'études.

Objectif du cours :

- Saisir, au moyen de textes théoriques, l'évolution des pensées féministes postcoloniales, décoloniales et antiracistes du 19e siècle à aujourd'hui ;
- Comprendre le caractère pluriel et hétérogène de ces pensées, de même que la diversité des luttes, des tactiques et des enjeux qui leur ont été associés au cours de l'Histoire
- Reconnaître différents courants de pensée, cadres théoriques, concepts et défis associés aux féminismes contemporains ;
- Développer un point de vue critique féministe et antiraciste des sociétés contemporaines

Formule pédagogique :

Ce cours se déroulera en présentiel et ne sera pas retransmis en ligne, hormis pour les séances de conférence ouvertes au public. En tant que chargée de cours, j'ai conscience des difficultés que cela soulève et du climat anxiogène qui peut entourer l'enseignement. Pour cela, je vous demanderez d'être particulièrement attentives à l'espace que nous occuperons. Cette formule nécessite, par ailleurs, que les élèves se saisissent pleinement de l'espace de parole qui leur sera offert, faisant ainsi de leur participation un élément essentiel à la réussite du processus d'apprentissage souhaité. Cependant, n'étant pas tou-te-s égales-égaux face à la prise de parole, je serais attentive à créer un espace sécuritaire où ne sera toléré aucun propos discriminatoire et

veillerai également à faire obstacle à toutes formes de rapport de pouvoir pouvant se déployer durant le cours.

Cet enseignement va traiter de sujets lourds et difficiles à naviguer, d'autant plus pour les étudiant·e·s racisé·e·s et minorisé·e·s sur le plan du genre et des sexualités qui y assisteront. En tant que chargée de cours racisée, je ne peux tolérer l'intimidation et la violence verbale de qui que ce soit. Par conséquent, il est fortement conseillé de faire attention aux mots utilisés et d'éviter tout mot injurieux (comme le mot en N). Prendre en compte les rapports de pouvoir qui se jouent dans l'utilisation de ce type de mots est une étape d'apprentissage d'autant plus pertinente au regard du contenu de ce cours. Il est tout à fait possible d'apprendre sur l'histoire des discriminations et d'analyser la violence d'un système sans volontairement participer aux répétitions de ces violences.

Si je travaille à créer un espace d'apprentissage le plus bienveillant possible et à l'écoute, j'exige néanmoins de la rigueur dans l'approche de ce cours, que ce soit dans le travail de préparation, les devoirs à réaliser ou encore la manière de s'adresser aux enseignant·e·s ou à vos pairs. La nature du cours requiert que chaque étudiant·e participe activement à toutes les activités d'enseignement. Toutefois, si vous ne pouvez pas être présent·e, faites le nécessaire pour récupérer les notes de cours de vos camarades. Si des accommodations spécifiques, au regard de votre situation personnelle (vie familiale, pronom de genre, handicap, fracture numérique, etc.) vous sont nécessaires, veuillez m'en faire part le plus rapidement possible (via le questionnaire déposé sur Moodle ou, si vous le préférez, en prenant rendez-vous), afin de faciliter et garantir un apprentissage à l'écoute de vos besoins. Au-delà de l'enseignement, si vous rencontrez une problématique personnelle durant le cours, il est important de vous rappeler que je suis également là pour vous soutenir, donc n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Par ailleurs, les lectures obligatoires pourront prendre plusieurs formes de supports : radiophoniques, cinématographiques, littératures scientifiques et littératures grises... Les documents seront transmis sur le portail Moodle, où se trouveront également le plan de cours et les documents obligatoires/complémentaires. L'espace Moodle comporte également un forum de discussion qui permet l'échange d'informations entre les personnes étudiantes.

Lien du portail Moodle : <http://www.moodle.uqam.ca/>

Une partie de ce cours proposera également un cycle de conférences. Des intervenant.e.s (chercheur.e.s, militant.e.s, travailleur.es-travailleuses) viendront parler d'un sujet choisi. Selon les intervenant.e.s, leurs conférences pourront être données directement en synchrone ou via des vidéos préenregistrées. Les modalités de chaque conférence seront clairement annoncées à l'avance pour que les étudiant.e.s puissent s'y préparer.

Calendrier des séances:

Bloc 1- « It's a colonial tale as old as time »

Séance 1 – 03 septembre

“I came to theory because I was hurting - the pain within me was so intense that I could not go on living. I came to theory desperate, wanting to comprehend - to grasp what was happening around and within me. Most importantly, I wanted to make the hurt go away. I saw in theory then a location for healing”

bell hooks - Theory as Liberatory Practice

Introduction au cours - Positionnement - Cadre pédagogique et de prise de parole - Mise en place d'une communauté d'apprentissage

Sources complémentaires :

Who Is a Settler, According to Indigenous and Black Scholars

<https://www.vice.com/en/article/who-is-a-settler-according-to-indigenous-and-black-scholars/>

Séance 2 - 10 septembre

Notions abordés: esclavagisme, colonialisme, racisme, construction historique race et genre

Sources obligatoires :

bell hooks. (2017). « Le féminisme : un mouvement pour mettre fin à l'oppression sexiste », dans, *De la marge au centre Théorie féministe*, (2017 [1984]). Paris, Cambourakis « Sorcières », 298 p.

Gago, V. (2023, October 25). Violence: Feminist struggles against victimization to set fear on fire. *The Funambulist*. <https://thefunambulist.net/magazine/redefining-our-terms/violence-feminist-struggles-against-victimization-to-set-fear-on-fire>

Diallo Rokhaya, Ly Grace. 2018. Kiffe ta race, épisode 2 “ Pourquoi le mot race est-il tabou?” invitée Maboula Soumahoro. <https://www.binge.audio/podcast/kiffetarace/pourquoi-le-mot-race-est-il-tabou>

Sources complémentaires:

Mohanty, C. T. (2010). Sous les yeux de l'Occident : recherches féministes et discours coloniaux. In C. Versuur (éd.), & E. Chauvet (trad.), *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes* (1-). Graduate Institute Publications. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.5882>Décoloniser l'histoire. 2023.

Césaire Aimé. 1955. *Discours sur le colonialisme*. Paris, Éditions Présence Africaine. <https://www.larevuedesressources.org/IMG/pdf/CESAIRE.pdf>

Dorlin Elsa. 2009. « Généalogie du racisme », dans : , *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, sous la direction de Dorlin Elsa. Paris, La Découverte, « Poche / Sciences humaines et sociales », p. 210-230. <https://www.cairn.info/la-matrice-de-la-race--9782707159052.htm>

Bilge, S. (2010). « ... alors que nous, Québécois, nos femmes sont égales à nous et nous les aimons ainsi » : la patrouille des frontières au nom de l'égalité de genre dans une « nation » en quête de souveraineté. *Sociologie et sociétés*, 42(1), 197–226. <https://doi.org/10.7202/043963ar>

La traduction du Black Feminism Américain en contextes francophones :https://www.youtube.com/watch?v=mYt_ugn5koo&t=1398s&ab_channel=AmandineGAY

An Antane Kapesh “ l’arrivée du blanc sur notre territoire”, dans Eukuan Nin Matshi-Manitu Innushkueu / Je Suis Une Maudite Sauvagesse, Montréal, Mémoire D’encrier. 2019

<https://archivesrevolutionnaires.com/wp-content/uploads/2018/12/je-suis-une-maudite-sauvagesse-chapitre-1-larrivc3a9e-du-blanc-sur-notre-territoire.pdf>

Séance 3 - 17 septembre:

« L'idéologie raciste blanche a toujours permis aux femmes blanches, de présupposer que le terme femme, était synonyme de femme blanche...» (hooks, 2015)

Notions abordées: genèse des mouvements féministes occidentaux et rapport de pouvoir, épistémicides, interroger l'absence des femmes marginalisées dans les récits féministes dominants.

Sources obligatoires:

bell hooks. 2015 [1981]. « Racisme et féminisme : la question de la responsabilité » dans *Ne suis pas une femme? Femmes noires et féminisme*. Paris, Cambourakis, « Sorcières », p 195- 230.

Conférence, Youtube : Les parcours des femmes noires dans le milieu féministe institutionnel québécois, Marlihan Lopez et Jade Almeida

https://www.youtube.com/watch?v=Jd5FuNJmmJo&ab_channel=JadeAlmeida

Almeida, J. & Féministes Racisé-es Uni-es et Solidaires (FRUeS) (2024). Solidarité féministe avec la Palestine. *À bâbord !*, (99), 6–7.

Instagram @abaslefeminismecolonial

https://www.instagram.com/p/C2QvBE4M1jy/?hl=fr-ca&img_index=1

Sources complémentaires:

Lalami Ferial. 2008. « L'enjeu du statut des femmes durant la période coloniale en Algérie », *Nouvelles Questions Féministes*, (27) : 16-27. <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2008-3-page-16.htm>

Terborg-Penn Rosalyn. 1998. *African American Women in the Struggle for the Vote, 1850-1920*. Indiana University Press, 176 pages. (disponible sur google books)

Ellison, Mary. 1983. "Resistance to oppression: Black women's response to slavery in the united states". *Slavery & Abolition*, 4(1): 56-63

Séance 4 - 24 septembre

Notions abordées: intersectionnalité, politiques de l'identité

Sources obligatoires:

Crenshaw Kimberlé Williams (2005). « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 2(39) : 51-82.

Combahee River Collective, « Déclaration du Combahee River Collective », *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 14 | 2006, mis en ligne le 01 décembre 2009, consulté le 20 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/415> ;

Sources complémentaires :

Rethinking Intersections, Rethinking Contexts: Writing in Times of Dissent. Ghiwa Sayegh
<https://kohljournal.press/rethinking-intersections-rethinking-contexts>

Bilge, Sirma (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol. 225, p. 70-88. En ligne.
https://www.academia.edu/291764/Th%C3%A9orisations_f%C3%A9ministes_de_lintersectionnalit%C3%A9

Christine Verschuur, Blandine Destremau « Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoire et récits des mouvements de femmes et des féminismes aux Suds », *Revue Tiers Monde* 2012/1 (n°209), p. 7-18. DOI 10.3917/rtm.209.0007

Bloc 2: Comprendre les problématiques sociales contemporaines à travers les analyses féministes antiracistes, filiation et héritages

Séance 5 – 01 Octobre

I am so tired of waiting,
Aren't you,
For the world to become good
And beautiful and kind?
Let us take a knife
And cut the world in two-
And see what worms are eating
At the rind.
- Langston Hughes

«J'ai léché les lèvres d'une louve, la colère et je m'en suis servie pour illuminer, rire et protéger»(Lorde, 1997)

Notions abordées: perspective féministe antiraciste de la colère, de la violence, du conflit et de l'amour révolutionnaire...

Sources obligatoires :

Reading Audre Lorde in Palestine: Exploring Differences between Generative and Extractive- Rana Barakat <https://kohjournal.press/reading-audre-lorde-palestine>

Ahmed Sara, 2012.« Les rabat-joie féministes (et autres sujets obstinés) [1]. *Cahiers du Genre*, 53, 77-98.

Audre Lorde. 1981. De l'usage de la colère : la réponse des femmes au racisme. https://infokiosques.net/imprimersans2.php?id_article=387

Sources complémentaires:

Ahmed Sara. 2019. "Queer Vandalism" site internet <https://feministkilljoys.com/2019/10/09/queer-vandalism/> version traduite par Romain Emma-Rose Bigé. Sur le site Trou noir <http://trounoir.org/?Vandalisme-Queer-77>

Mario Grill.2020. Guilt, shame, anger and the Chicana experience: Cherríe Moraga's Native Country of the Heart as voice of resistance, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01440357.2020.1816874>

Guénif-Souilamas, Nacira. 2006. «Le balcon fleuri des banlieues embrasées.». *Mouvements*,44, 31-35. <https://doi.org/10.3917/mouv.044.35>

Séance 6 - 08 octobre

It's been a year

Palestine / Soudan / Congo / Kanaky / Tigray / Haïti ...

Invité.e.s à confirmer

Sources obligatoires :

(Re)Centralising Palestine in Decolonial Feminist Theory

Nour Abu-Assab, Nof Nasser-Eddin

<https://kohljournal.press/recentralising-palestine>

Genocide: When Does State Violence Pass the Threshold? Samudzi Zoe

<https://thefunambulist.net/magazine/redefining-our-terms/genocide-when-does-state-violence-pass-the-threshold>

Séance 7 - 15 octobre

« C'est vraiment quand j'ai cherché dans mes racines africaines et nord-africaines que j'ai compris que dans ma culture, avant la colonisation, il y avait des gens fem et il y avait des gens masculins dans la société. Ils étaient acceptés. Il n'y avait aucun souci avec ça. Il a fallu que j'aie cherché dans mes racines profondes- congolaises et algériennes- pour comprendre et déconstruire » (Koukou Sofiane-Akim, 2021)

Notions abordées : hypersexualisation, exotisation, orientalisme, domination, corps-sexualité

Sources obligatoires :

Diffalah Sarah, Tenfiche Salima. 2021. « Notre corps, un territoire qui nous appartient » dans Beurette un fantasme français. p 43 à 68. Éditions du seuil.

Koukou Sofiane-Akim. 2021. « Déjouer les injonctions faites au corps » , dans Afro-trans, perspectives. Entretiens. Poésie. Fictions.

Palacios, Lena Carla. 2016. "Killing Abstractions: Indigenous Women and Black Trans Girls Challenging Media Necropower in White Settler States. ", Journal of the Critical Ethnic Studies Association. 2:2. 35-60.

The consequences of female Asian stereotypes by kellyhu <https://www.facebook.com/watch/?v=1079904252517543>

Sources complémentaires :

Hill Collins Patricia, 2016. La Pensée féministe noire, Montréal, Remue-Ménages. Chapitres 4, 6 et 7

Maynard Robyn, 2018 [2017], « Chapitre 5. La misogynie au Canada » dans NoirEs sous surveillance. Esclavage, Répression et violence d'État au Canada, Montréal, Mémoires D'encrier.

Séance 8 – 22 octobre

Semaine de relâche

Séance 9 – 29 octobre

You can have it all ... unless you're a black woman

Notions abordées: patriarcat racial, care, milieux professionnel féministe et place des femmes noires, autochtones et racisées ;

Sources obligatoires

Joseph, R.-M. (2017). Les paradoxes et les illusions de l'égalité dans le travail : l'occultation des dominations. *Recherches féministes*, 30 (2), 197–216.

Evelyn Nakano Glenn (2016). Pour une société du care *Cahiers du Genre* (HS n° 4), p. 199-224

Hirata, H. (2018). 4 - Care et intersectionnalité, un enjeu politique. Dans : Margaret Maruani éd., *Je travaille, donc je suis: Perspectives féministes* (pp. 64-74). Paris: La Découverte.

Sources complémentaires :

Danjé Michaela. 2021. «je chante l'amour collectif" dans *Afrotrans, perspectives, entretiens, poésie, fiction*. Edition Cases Rebelles.

Podcast : MICHAËLA DANJÉ /// AFROTRANS (INTERVIEW BY AMÉLIE TRESFELS)

<https://thefunambulist.net/podcast/the-funambulist-podcast/michaela-danje-afrotrans-interview-by-amelie-tresfels>

Courtney Montour. 2021. Mary Two Axe Earley: Je suis redevenue Indienne. <https://www.onf.ca/film/mary-two-axe-earley-je-suis-redevenue-indienne/>

BLOC 3 : Oser l'utopie, oser un monde post-oppression- passation et réactualisation de résistance

Séance 10 - 05 novembre

« La justice réparatrice incarne la guérison, la communication et l'équilibre. Elle examine les moyens par lesquels, les individus, les communautés et les réseaux de parenté peuvent résoudre les conflits de manière à rétablir le bien être intergénérationnel» Amy Edward, coordonnatrice de la justice réparatrice au Centre de justice des Premiers Peuples de Montréal.

Notions abordées: violences, domination et crimes policiers, féminisme antiraciste et anticarcéral, justice transformatrice.

Lectures obligatoires :

Mingus Mia. 2019. Transformative Justice: A Brief Description, *Leaving Evidence*, <https://leavingevidence.wordpress.com/2019/01/09/transformative-justice-a-brief-description/>

Coalition pour le définancement de la police. Capsule vidéo de 1 à 6 disponible sur leur page facebook : https://www.facebook.com/DefundtheSPVM/videos/?ref=page_internal

Sources complémentaires:

Davis Angela. 2016. «Féminisme et luttes anticarcérales» dans *Une lutte sans trêve*. La fabrique édition.

Obamsowi Alanis. 2017. Les chemins de la guérison, <https://www.onf.ca/film/chemin-de-la-guerison/>

Rachida Brahim,2021. Auteure de la “race tue deux fois” invitée du journal indépendant Le Média

Séance 11- 12 novembre

Lecture et visionnement obligatoire :

How do we keep hope alive in our movements?

<https://wokescientist.substack.com/p/how-do-we-keep-hope-alive-in-our>

Lecture complémentaire:

Davis Angela. [1998] 2017. “preaching the blues, spiritualité et conscience de soi” dans *Blues et féminisme noir*. Édition Libertaria.

Séance 12- Examen de mi-session

Un examen de mi-session à livres ouverts (à distance, sur Moodle) portant sur la matière des cours précédents et les lectures obligatoires y étant associées. Contribution à la note finale : 30%. Questions à options multiples, à court et à long développement.

Séance 13 – 26 novembre

Dreaming disability justice

Explication du MIC par Mia Mingus

<https://leavingevidence.wordpress.com/2015/02/06/medical-industrial-complex-visual/>

Mia Mingus - Changing the Framework: Disability Justice. How our communities can move beyond access to wholeness. February 11, 2011

<https://leavingevidence.wordpress.com/2011/02/12/changing-the-framework-disability-justice/>

TRIPLE CRIPPLES | TEDxSussexUni - Empowerment as a Disabled, Black Woman

Mia Mingus - Keynote: "Disability Justice" is Simply Another Term for Love
article: <https://leavingevidence.wordpress.com/2018/11/03/disability-justice-is-simply-another-term-for-love/>

Séance 14 - 03 décembre: **Éloge du corps en joie...**

«Je préfère parler de joie plutôt que de bonheur. Parce que la joie est une passion active. Ce n'est pas un état d'être inerte ni une manière d'être satisfait.e des choses comme elles vont. C'est un sentiment de puissance, une façon d'accroître nos capacités en nous mêmes et chez les autres. C'est un sentiment qui provient d' un processus de transformation. » Silvia Federici 2020

Sources obligatoires :

Federici, Silvia. 2020. «Postface sur le militantisme joyeux dans Par delà les frontières du corps. Les éditions Remue Ménage.

Ninja Lasseindra. 2021. «Ballroom et fighting spirit» entretien avec Ninja Lasseindra, dans Afrotrans, Perspectives, Entretiens, Poésie, Fiction. Edition Cases Rebelles.

Page instagram [The Nap Ministry](#) , [Shina Nova](#),

Vidéo Youtube : Unpacking Black Joy From The Revolutionary to the Ordinary

Séance 15 - 14 décembre

Notions : Intimité, plaisir et désir

Couple-centricity, Polyamory and Colonialism

<https://kimtallbear.substack.com/p/couple-centricity-polyamory-and-colonialism#details>

Chapitres spécifiques à venir :

Lorde, Audre, Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme..., Genève et Laval, Éd. Mamamélis et Éd. Trois, 2003.

L'usage de l'érotique <https://youtu.be/XLBT-CHCuGg>

BELLEAU, Hélène, Chiara Piazzesi, Annabelle Seery. 2020. L'amour conjugal sous l'angle sociologique : des pratiques à la théorie », Notes de recherche : <http://espace.inrs.ca/id/eprint/10329/1/Note2020-01VF.pdf>

Modalités d'évaluations :

Journal intellectuel (35%) : Cet exercice souhaite évaluer les capacités d'introspection, de réflexion et ce, en produisant tout au long du séminaire un journal intellectuel qui prendra la forme d'une auto-ethnographie, à partir des propres expériences des étudiant-e-s. Ce journal doit éclairer la manière personnelle-intellectuelle dont chaque étudiant-e-s s'approprie les notions abordées durant le cours et doit faire des liens avec l'actualité, les lectures du cours, les discussions, des films ou documentaires visionnés, des podcasts écoutés ou des pratiques artistiques etc.... Hormis ce support il est également demandé de réaliser au moins deux recherche non exhaustive (200 mots) sur des usages de résistance de femmes et personne non autochtones des peuples cités en incipit du plan de cours. Au début de chaque séance les étudiant-e-s partageront à l'oral leurs réflexions par rapport à la séance passée. À la fin du semestre, l'ensemble de leurs réflexions, consignées dans **le journal intellectuel de 8-10 pages, sera remis à la chargée de cours, au plus tard le 15 décembre 2023 avant 23h59 sur la plateforme Moodle.**

Travail Final (35%), En équipe ou en individuel. Les étudiant-e-s devront choisir de travailler sur une thématique de leurs choix (non abordés dans le cours) et identifier l'approche qui en est faite par les mouvements de luttes féministes antiracistes. **Veillez noter que les formats originaux (de type podcast, vidéo... par exemple) pour réaliser ce travail de recherche seront encouragés mais non obligatoires.** Si vous choisissez de réaliser votre travail final avec un format original, il faudra également fournir un plan détaillé de votre travail de recherche de vos références bibliographiques. Ces dernières devront obligatoirement être citées dans votre support. Ce support ne devra pas dépasser plus de 12 minutes. Le document à joindre au support a pour format : entre 3 à 5 pages, Times New Roman, 12, interligne 1. Si vous souhaitez réaliser votre travail au format classique, il est attendu que celui-ci ne dépasse pas plus de 10 pages. Les normes bibliographiques sont les suivantes : Times New Roman, 12, interligne 1,5.

Il est à préciser qu'aucun format ne sera mieux ou moins noté que l'autre.

Le choix du sujet et l'angle de recherche devront être validés en amont par la chargée de cours. Les documents finaux (8 à 10 pages et ou podcast ou autre format) devront être remis au plus tard le **20 décembre 2024** à 23h59, également sur la plateforme Moodle.

Critères de correction généraux pour les deux formats :

1. Compréhension, cohérence et clarté des propos
2. Capacité de synthèse
3. Esprit critique et rigueur intellectuelle de la réflexion personnelle (capacité d'analyse)
4. Intégration des contenus théoriques : capacité à faire des liens avec les notions du cours (notes de cours, textes du recueil ou autres écrits pertinents)
5. Forme : effort soutenu dans l'expression orale ou écrite, respect des consignes de présentation, incluant le nombre de pages.

Un examen de mi-session à livres ouverts (à distance, sur Moodle) portant sur la matière des cours précédents et les lectures obligatoires y étant associées. Contribution à la note finale : 30%. Questions à options multiples, à court et à long développement. Asynchrone entre le 22 et le 29 novembre 2024

Échéance des travaux à rendre :

15 décembre 2024.

1. Journal Intellectuel (35%);

22 au 29 novembre 2024 –

1. Examen en ligne (30%)

20 décembre 2023 avant 23h59, également sur la plateforme Moodle.

2. Travail de recherche (35%). 8 à 10 pages.

Si vous rencontrez des difficultés durant le processus veuillez m'en faire part, afin de vous aider au mieux. Si pour des raisons personnelles, vous ne pouvez pas rendre le devoir à l'échéance, veuillez également m'en informer pour convenir d'une solution.

Entente d'évaluation :

Une entente sera discutée et signée par l'enseignante et les étudiant-e-s du cours lors de la première semaine du cours.

Elle sera par la suite signée avant la fin de la dernière semaine.

Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :

- le nombre et les échéances des évaluations ;
- la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant pour le premier cycle :

Règlement 5 de l'UQAM, article 7.9 https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_5.pdf CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION A UN COURS OU A UNE ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE

Barème de notation des cours FEM

- ATTENDU** que le barème de notation n'est pas fixé par l'Université dans le Règlement no. 5.
- ATTENDU** qu'à l'UQAM il n'existe pas de barème unique de notation.
- ATTENDU** que chacune des facultés et chacun des programmes peut convenir d'un barème uniformisé.
- ATTENDU** que le barème de notation peut être adapté par chaque professeur.e, professeur.e enseignant.e.
- ATTENDU** que l'on peut fortement suggérer aux professeur.es, professeur.es enseignant.es d'utiliser le barème de l'IREF pour les cours siglés FEM.
- ATTENDU** les requêtes des étudiantes et des étudiants en études féministes au certificat (P=4014) et à la concentration au 1^{er} cycle (F002) considérant que le barème de notation proposé actuellement par l'IREF est trop élevé au 1^{er} cycle.

ATTENDU le barème actuel de l'IREF pour tous les cours FEM aux 3 cycles:

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
93-100	89-92	85-88	82-84	79-81	75-78	72-74	69-71	65-68	63-64	60-62	0-59

ATTENDU les discussions en séance et la demande de permettre une note minimale de 90 pour avoir un A+ au 1^{er} cycle.

IL EST RÉSOLU de remplacer le barème de notation proposé par l'IREF par celui-ci pour les cours FEM au 1^{er} cycle :

A+	A	A-	B+	B	B-	C+	C	C-	D+	D	E
90-100	85-89	80-84	77-79	73-76	70-72	67-69	63-66	60-62	57-59	55-56	0-54

IL EST PROPOSÉ par Édouard Voyer, étudiant au certificat, appuyé par Louise Cossette, professeure, que ce nouveau barème soit envoyé à toutes les personnes qui enseignent les cours FEM au 1^{er} cycle à partir de la session d'été 2019 et mis à jour dans le guide de méthodologie de l'IREF.

Consignes pour la participation à un cours ou à une activité d'enseignement en ligne

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

UQAM

Respect des différents points de vue en milieu universitaire

Une résolution adoptée au Conseil de l'IREF en décembre 2018 s'adresse aux personnes en études féministes et rappelle que : « l'UQAM et notre Institut sont des lieux ouverts qui accueillent toutes les propositions et postures théoriques exprimées dans le respect des règles universitaires.

Censurer des points de vue féministes quels qu'ils soient va à l'encontre du rôle des universités, qui est de participer aux échanges et aux chocs des idées. Nous défendons le droit à la liberté académique des personnes enseignantes dès lors qu'elles agissent de manière responsable

Harcèlement psychologique – extrait de la politique 42 de l'UQÀM

Le harcèlement psychologique consiste en une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et d'entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

- Le harcèlement psychologique peut se manifester notamment par :
- de l'intimidation, des menaces, de la violence, du chantage ou de la coercition ;
- des insinuations répétées, des accusations sans fondement, des insultes ou des humiliations, des tentatives répétées d'exclusion ou d'isolement, des cris ou des hurlements ;
- des modifications systématiques aux conditions habituelles de travail ou d'études, ainsi que le sabotage des lieux ou des instruments de travail ou d'études ;
- de l'abus de pouvoir, dans une situation d'autorité, officielle ou non.

La politique contre le harcèlement psychologique repose sur les principes suivants :

- L'UQAM veille à ce qu'aucune forme de harcèlement psychologique ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source.
- L'UQAM privilégie la prévention pour contrer le harcèlement psychologique et favorise une démarche libre et volontaire de règlement des conflits entre les personnes concernées. - L'UQAM voit à la mise en place de mécanismes permettant de traiter avec diligence les situations de harcèlement psychologique et s'appuyant sur des principes d'équité, notamment le droit d'être entendu, d'être traité avec impartialité et d'être accompagné d'une personne de son choix.
- L'UQAM s'assure que toute personne se prévalant de la politique ne subisse aucun préjudice ni aucune mesure de représailles. La bonne foi de toute personne plaignante est présumée. La politique ne doit pas être utilisée de manière abusive, ni avec l'intention de nuire ou d'induire en erreur.
- L'UQAM reconnaît le droit à la personne plaignante de poursuivre le processus de traitement d'une situation de harcèlement psychologique en vertu de la politique ou d'y mettre fin, à tout moment, de façon libre et volontaire.

Pour plus d'informations, veuillez lire le document de la politique disponible sur : http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_42.pdf

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université. Il

incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience. Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination.

Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vieetudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible : En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300 Par téléphone : 514 987-3148 Courriel : situation.handicap@uqam.ca En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par un.e étudiant.e, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Informations sur les Services à la vie étudiante

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca.

Bureau de l'aide financière : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca.

Concernant les bourses, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : <https://sve.uqam.ca/>.